

MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.Les ANNONCES
Se traitent de gré à gré.

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an. . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ETRANGER

Un an. . . 12 fr.

BONIMENT

Allons, messieurs, un crêpe au chapeau, enfilons notre paletot noir et préparons-nous à suivre le corps : la République agonise, et la France ne vaut guère mieux.

L'orléanisme nous envahit, le légitimisme nous déborde, le bonapartisme même essaye d'arriver, et nous ne voyons guère émerger de cet océan de monarchistes que les têtes de Félix Pyat, de Rochefort et de Gambon, ce qui est vraiment insuffisant pour sauver ce qui nous reste de République.

Elle est malade la pauvre, malade d'une maladie qui la conduira au cimetière dans une bonne petite fosse de six pieds de profond.

A quand l'enterrement ? Dans quinze jours, dans un mois, dans six semaines ?

Nous ne saurions dire au juste, mais très probablement cela ne dépassera guère l'échéance d'un effet de commerce, et nous pouvons dès à présent adresser aux amis et connaissances les lettres de faire part et régler l'ordre du cortège.

A vous les coins du poêle, fonctionnaires illustres qui vous précipitant à la curée des places laissées vides par le gouvernement qu'on venait de jeter à la porte, vous êtes glissés dans la peau, dans l'incapacité, et dans les appointements des fonctionnaires impériaux, parlant quand il fallait agir, collant des proclamations contre les murs quand il fallait combattre ;

Arrivez à la suite, administrateurs maladroits, entêtés et ignorants qui avez

changé la défense nationale en dépense nationale, gaspillant nos écus à tort et à travers, achetant des fourrures, des bonnets à poil et des costumes de bal masqué à des guerriers plus ou moins exotiques, pendant que nos mobiles grelottaient sous des blouses bleues, et que nos légionnaires marchaient pieds nus ; favorisant par votre incurie, votre inertie, vos complaisances coupables les déprédations, les malversations et les vols éhontés de tous les coquins qui ont rempli leurs poches en retournant les nôtres ;

Venez encore financiers habiles qui tranchant d'un coup de plume les problèmes les plus ardues de l'économie politique, vous êtes amusés à établir des impôts grotesques dont le premier inconvénient est qu'il n'en sera jamais payé un sou.

Suivez, suivez derrière, intrigants et ambitieux de tous étages qui n'avez cherché dans le régime républicain qu'un moyen commode d'accrocher des places avec appointements divers, pour vous, pour vos fils, pour vos femmes, pour vos gendres, pour vos neveux, pour vos cousins germains, pour toutes les branches, tous les rameaux, toutes les feuilles de vos arbres généalogiques aussi touffus que la chevelure d'Absalon ;

Prenez la file, généraux de billard et de café, doux aux Prussiens durs à nos soldats, et vous jolis officiers à bottes molles, galonnés sur toutes les coutures, l'ornement de nos rues et de nos théâtres, mais ignorants comme des carpes et incapables de commander une conversion à droite.

Placez vous là, aimables jeunes gens de moins de trente-cinq ans, qui grâce à un favoritisme contre lequel n'ont prévalu au-

cunes réclamations, avez su épargner vos précieux jours, en vous immobilisant les uns dans des bureaux d'administration, les autres dans des justices-de-peace, ceux-ci dans des sous-préfectures, ou même des préfectures, ceux-là dans des tribunaux ou des parquets de Cour d'appel ;

A votre tour, écervelés de réunions publiques, trop bruyants pour faire beaucoup de besogne, mais qui n'avez pas voulu comprendre encore que vos déclamations enragées et vos harangues cocasses sont le plus sûr moyen de ruiner la République auprès de la grande foule des timides qui ne savent pas assez que vous êtes plus tapageurs que dangereux, et que vous versez moins de sang que de salive.

Venez, venez tous enfin, démocrates d'occasion et républicains de carton qui depuis cinq mois nous donnez le spectacle grotesque d'une parade de foire où rien ne manque, ni le pitre, ni le paillasse, ni le jocrisse.

Venez-tous, la République aura un beau cortège et l'enterrement sera superbe !

La réaction lève la tête dites-vous ; pas la lever.

On lui a fait la voie facile et la route aisée, on a comblé les ornières, on a sablé le chemin et elle ne risque pas de rencontrer des pierres sous ses pas.

Ce n'était pourtant pas difficile de fonder la République au quatre septembre. Tout le monde la voulait, tout le monde l'accablait ; la réaction courbait la tête alors, les Bonapartistes honteux et fuyards allaient se cacher qui en Belgique, qui en Angleterre, qui en Suisse, tous les Français comprenant ce que peuvent produire vingt années de monarchie, se rattachaient avec espoir à ce régime

nouveau qui portait en tête de sa devise le beau mot de : Liberté...

Cinq mois ont passé, voyez où nous en sommes.

Thiers est élu par trente départements, Joinville passe dans la Manche, d'Aumale arrive dans l'Oise ; malgré le vote au canton, les paysans font quinze kilomètres pour aller déposer dans l'urne le nom du seigneur voisin, d'anciens officiels vont reprendre leur banc, les Bonapartistes enhardis apparaissent à la frontière, le grotesque et ventripotent prince Napoléon endosse son costume de général de division, et l'hôte de Wilhelmshöhe ose adresser aux Français une proclamation où il leur parle de bonheur, de calme et de prospérité !

Voilà le bilan de ces cinq mois de République, voilà où nous ont conduits les sottises, les incapacités, les maladresses, les malhonnêtetés contre lesquelles nous n'avons cessé de nous élever de toutes nos forces.

Et aujourd'hui qu'il est trop tard, nous le craignons du moins, pour réparer le mal, aujourd'hui nous en sommes réduit à nous demander avec amertume : toujours en France, — faute de républicains ?

Jacques BARBIER.

Les députés de l'Alsace et de la Lorraine viennent de déposer à l'Assemblée une protestation solennelle contre l'annexion de ces deux provinces.

Ni des diplomates, ni une assemblée, ni un plébiscite, ne peuvent rendre Prussiens des nationaux qui veulent rester Français.

C'est parfait. Par conséquent, il n'y a pas d'autre solution que celle que nous avons indiquée :

Résistance passive, puisque la résistance active est impossible.

Protestation du droit contre la violence, de la justice contre la force brutale.

Mais une signature Française au bas d'un démembrement de territoire, JAMAIS !... J. B.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LA CHAMBRE BASSE.

Personne n'ignore que Napoléon III se considère toujours comme le seul, unique, véritable et incontestable souverain des Français.

La petite cour ou basse-cour de chambellans, de sénateurs et de généraux qui se presse dans les salons de Wilhelmshöhe est bien faite, du reste, pour l'entretenir dans cette douce illusion, — et n'était la liste civile dont les termes mensuels n'arrivent plus aussi régulièrement qu'autrefois, le neveu du grand homme ne s'apercevrait presque pas qu'il a changé de domicile.

Aussi à la nouvelle que les chambres françaises étaient convoquées pour discuter la grave question de paix ou de guerre, l'empereur s'est-il empressé d'appeler à Wilhelmshöhe les membres fidèles de l'ancien Corps législatif et de feu le Sénat.

Ces honorables qui n'ont pas abandonné la prétention cocasse de représenter la France se sont aussitôt constitués en assemblée nationale ; des sénateurs ont comblé les places des députés absents, et l'ancienne troupe ainsi formée a commencé ses représentations pendant que la nouvelle se rendait

à petites journées au grand théâtre de Bordeaux.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant un compte rendu des délibérations de l'illustre assemblée qui rappelle au cœur de tous les Français de si grands souvenirs.

Deux heures. — la séance est ouverte.

Le président Schneider, cravaté de blanc, monte solennellement à son fauteuil, comme s'il n'eût jamais quitté le palais Bourbon.

Les députés arrivent les uns après les autres.

On voit entrer successivement :

Le baron Jérôme David et sa plaque ;

M. Granier de Cassagnac avec son chapeau sur l'oreille et sa mine de bouledogue ;

M. Clément Duvernois accompagné de sa barbe blonde tirant sur le roux ;

M. Laurent Descours, précédé de son abdomen ;

M. le duc de Mouchy, vêtu d'un costume mis-à-saison ravissant ;

M. Noubel qui paraît s'avancer avec aisance ;

Monchieur du Miral, fouchtra !

Messieurs Dréolle, Vendre, Conigliano, Justin Durand, Pinard, Belmontet, etc...

A la suite, plusieurs sénateurs parmi lesquels on remarque les costumes brillants des généraux illustres, Bazaine, Canrobert, Frossard, etc.

Après, les membres de l'ancien ministère, Emile Olivier en tête, dans son uniforme tout battant neuf, qu'il n'a pas eu le temps de ternir.

Enfin, comme couronnement de l'édifice, l'homme

d'Etat qui fut le soutien le plus ferme du second empire,

Vero incesu patuit Rouher.

Le président Schneider. — Messieurs, permettez-moi de vous recommander un peu plus d'exactitude à l'ouverture de nos séances. — Il est trois heures moins un quart et l'assemblée est à peine au complet.

Ainsi je n'aperçois parmi les sénateurs que nous avons dû nous adjoindre pour nous compléter, ni M. Ségur d'Agnessau...

Une voix. — Il va venir, je l'ai rencontré qui était en discussion avec un journaliste.

M. Schneider... — Ni son altesse le prince Napoléon...

Une voix. — Je crois qu'il n'a pas fini de déjeuner.

M. Laurent Descours. — Ça c'est une raison.

M. Schneider... — Ni le duc de Bassano.

Autre voix. — Il ne peut tarder d'arriver, je l'ai quitté donnant le dernier coup de brosse aux bottes de l'empereur.

M. Belmontet. — Vive l'empereur !

M. Schneider... — Ni M. le premier président Devienne.

M. de Mouchy. — Je crois qu'il a été chargé d'une mission de confiance de la part de sa Majesté, auprès de...

Plusieurs voix. — Bon, bon ! n'insistez pas.

M. Schneider. — Evidemment tous ces motifs sont des plus sérieux, mais ils ne doivent pas nous

faire oublier le mandat important que nous avons à remplir.

Nous sommes réunis, Messieurs, vous ne l'ignorez pas, pour décider la redoutable question de paix ou de guerre. Je ne doute pas que dans la solution de ce problème ardu, vous ne sachiez concilier votre patriotisme avec le dévouement que nous avons tous juré envers notre Auguste maître.

Plusieurs voix. — Très bien ! très bien !

M. Granier de Cassagnac. — Je demande à faire une simple observation.

M. Schneider. — Parlez.

M. de Cassagnac. — Tout en m'unissant du fond du cœur aux sentiments que vient d'exprimer notre honorable président, je désirerais que dans le compte rendu officiel, on placât notre dévouement à l'empereur avant notre patriotisme.

M. Jérôme David. — Très bien, très bien !

M. de Cassagnac. — Cela ne paraît pas avoir grande importance à première vue, mais il y a là une nuance qui n'est pas à dédaigner. Il faut qu'on sache en effet, que tous ici, nous sommes plus Bonapartistes que Français (tonnerre d'applaudissements).

M. Rouher. — C'est cela, c'est cela ! Périsse la France plutôt que la dynastie ! (Nouveau tonnerre d'applaudissements.)

M. Schneider. — Après ce dernier mot qui résume si bien la pensée commune de cette assemblée, nous allons, si vous le voulez bien, entrer dans le vif de notre délibération.

M. Emile Olivier. — Je demande la parole.

Proclamation de Napoléon III.

Plusieurs de nos confrères se sont donné la peine de publier la proclamation que le nommé Napoléon III s'est permis d'adresser au peuple Français.

Il nous semble inutile de consacrer même une demi-colonne à la reproduction de cette farce de mauvais goût et nous nous bornerons à donner en quatre mots la substance de ce document grotesque.

Voici :

Français,

J'aurais bien envie de revenir.

Napoléon.

Le discours de la reine d'Angleterre.

Nous arrivons un peu tard pour publier le discours de Sa Grâce la reine Victoria, mais il nous a paru impossible de passer sous silence un document d'une importance aussi capitale.

Nous nous sommes efforcés, du reste, de donner à notre traduction une exactitude telle, qu'il serait difficile, croyons-nous, de rendre plus fidèlement la pensée intime et la signification réelle de la harangue royale.

Milords et Messieurs,

A une époque d'une telle importance pour les destinées de l'Europe, je désire tout particulièrement ne me mêler de rien, et je viens simplement vous réciter le discours d'ouverture que m'a remis ce matin lord Gladstone.

La guerre qui a éclaté au mois de juillet entre la France et l'Allemagne est une guerre épouvantable qui a amené de part et d'autre une grande effusion de sang.

Cette guerre suspendue pour quelques jours recommencera probablement, si la paix ne se fait pas, ce qui serait vraiment bien fâcheux, car la paix est préférable à la guerre. (Un grognement d'approbation.)

Dans le terrible conflit engagé entre ces deux grandes nations, je me suis efforcée de garder la plus stricte neutralité, de façon à empêcher l'extension du théâtre de la guerre, et à ne pas exposer sottement notre argent et nos soldats dans une affaire qui ne nous regarde nullement. (Un grognement d'approbation.)

Grâce à cette facilité de composition et à cette aménité de caractère, je me suis maintenue dans les meilleurs termes avec chacune des parties belligérantes.

Ainsi le roi de Prusse a bien voulu accepter le titre d'empereur d'Allemagne sur les instances répétées et pressantes des autorités supérieures de la nation, je me suis empressée de lui adresser mes félicitations à propos de cet événement qui témoigne des idées de liberté et d'indépendance de l'Allemagne, et que j'ai accueilli avec autant plus de plaisir que mon gendre notre Fritz est appelé prochainement, vu le grand âge de son auguste père, à hériter de la couronne impériale et des divers avantages y attachés.

C'est vraiment une grande joie pour moi d'avoir procuré à ma fille un si bel établisse-

ment, et chaque jour je rends grâce à Dieu d'avoir tenu cette heureuse union.

La Russie avant cru devoir dénoncer le traité de 1856, je suis entrée en correspondance avec les autres puissances de l'Europe pour faire respecter l'inviolabilité de ce traité. Les puissances signataires sont convenues de réunir une conférence à Londres pour examiner la chose.

Cette conférence a commencé ses travaux, je regrette vivement de n'y point voir siéger un représentant de la France qui avait été mêlée quelque peu à la question d'Orient et qui, malgré ses défaïtes, peut être considérée encore comme faisant partie de l'Europe.

Mais la Prusse s'étant opposée catégoriquement à l'admission de l'ambassadeur français, je n'ai pas cru devoir insister, afin de ne pas indisposer notre puissant ami l'empereur Guillaume. (Trois grognements.)

L'établissement d'un prince de Savoie sur le trône d'Espagne est encore un de ces événements heureux dont on doit se féliciter, car un roi de plus vaut toujours mieux qu'un roi de moins, et cette nomination assurera, je l'espère, les bienfaits d'un gouvernement stable à un pays qui a traversé une crise longue et pénible avec tant de modération et de réserve qu'on y assassinaient guère plus de trois hommes politiques par jour, et que le maréchal Prim est mort tranquillement dans son lit, des suites d'une douzaine de coups de fusil.

En résumé tout est pour le mieux dans la meilleure des Angletterres : nos relations avec les puissances étrangères se maintiennent sur le pied d'une cordialité sans nuage ; les revenus du pays sont dans un état florissant, la situation du commerce et de l'industrie malgré quelques faillites inévitables, est des plus satisfaisantes ; j'ai marié ma fille Louise avec le marquis de Lorne, mes autres enfants se portent bien, le prince de Galles semble se ranger, ses créanciers le tourmentent moins.

Et tout nous fait présager une ère de paix, de calme et de prospérité :

C'est pourquoi je vous propose, Milords et Messieurs, de vous occuper activement de l'armement de la nation, de réorganiser l'armée et les forces auxiliaires, d'augmenter les impôts et de ne marchandant aucune dépense pour mettre l'Angleterre en état de résister aux attaques et aux prétentions de ces puissances avec lesquelles je suis en si excellents termes.

Il me reste à vous parler de la situation de l'Irlande qui, quoique moins fâcheuse que l'hiver dernier n'est pas encore complètement satisfaisante. Il faut espérer que l'application des grandes mesures adoptées par vous, telle que la déportation, l'internement et la pendaison des *fenians* procureront enfin à ce malheureux pays un manque tant. (Grognement général.)

Me voilà arrivée milords et messieurs, au bout de mon papier, et les deux dernières lignes de ma harangue consistent, comme cela se fait d'ordinaire, à appeler sur vos délibérations la faveur et l'aide du Très-Haut. (Grognements nombreux et répétés.)

Pour copie :
G. REMY.

UN NOUVEAU GRAND HOMME.

Le 4 Janvier 1871, les mots d'ordre et de ralliement donnés par le général Bressolles pour le 24e corps étaient :

BRESSOLLES — BORDEAUX.

Ouvrons le service en campagne titre V, page 15.

d'arriver à la question.

M. Rouher. — Evidemment, nous ne sommes pas ici dans un pare à bestiaux (Hilarité).

Une Voix. — Quoique nous ayons Leboeuf (Nouvelle hilarité).

M. Schneider. — De grâce, Messieurs, soyons sérieux, la situation n'a rien de précisément gai pour le moment.

Le duc de Mouchy. — Pourquoi ça ? nous passons au contraire, fort agréablement notre temps au château.

M. Schneider. — Vous en parlez à votre aise ; mais depuis six mois je n'ai pas fabriqué une locomotive.

M. Chevandier de Valdrôme. — A la question, à la question.

M. Schneider. — Oï, l'honorable M. Chevandier de Valdrôme a raison, il est à cheval (sourires) sur le règlement.

M. Emile Olivier a-t-il fini son discours ?

M. Emile Olivier. — Pas tout, je le commence.

M. Schneider. — Alors tâchez d'abréger.

M. Emile Olivier. — Quatre mots et j'ai fini.

Il y a six mois, messieurs, je vous disais solennellement : Je déclare la guerre d'un cœur léger. aujourd'hui je vous dirai encore : Je signifierai la paix d'un cœur non moins léger. La légèreté du cœur, voilà mon tempérament. J'ai été républicain d'un cœur léger ; d'un cœur léger j'ai abandonné mes amis d'aujourd'hui et renié mes anciennes convictions. D'un cœur léger j'ai poursuivi les républicains et j'en ai pris une quarantaine

« Le mot d'ordre doit être le nom : d'un grand homme, d'un général célèbre ou d'un brave, mort au champ d'honneur. »

On demande :

1o Quels sont les titres en vertu desquels, le général Bressolles peut être qualifié de grand homme.

2o Quelles sont les victoires que le général Bressolles a remportées pour être qualifié de général célèbre.

3o Quel est le combat où le général Bressolles a succombé pour être qualifié de brave mort mort au champ d'honneur.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Aurions, nous par extraordinaire, mis la main sur un bon préfet ?

M. Valentin vient de prendre une série de mesures dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et que nous ne saurions trop louer :

1° Réintégration du colonel Ferrer à la tête de la 2^e légion qu'il n'aurait jamais dû quitter pour le plus grand bien de la dite légion ;

2° Nomination d'une commission sérieuse pour recevoir et vérifier les équipements de nos légionnaires ;

3° Dissolution de la commission des sursis où s'étaient glissés des abus aussi nombreux que les sables de la mer.

Tout cela arrive un peu tard, mais pourquoi ne nous a-t-on pas envoyé M. Valentin il y a six mois ? Il nous paraît tout au moins aussi vigoureux républicain que M. Challemel-Lacour.

Nous avons mentionné à cette place, d'après la *Décentralisation*, la nomination du citoyen Métrat au poste de directeur du Mont-de-Piété, avec 6.000 francs d'appointement.

Cette nomination venant d'être démentie par M. Barodet, adjoint, nous supprimons dans notre 2^e édition les réflexions que ce fait nous avait suggérées, et nous prions nos lecteurs de considérer comme non avenus les commentaires contenus dans nos premiers numéros.

Dans une époque aussi profondément troublée que celle que nous traversons, on ne sait jamais bien à qui l'on obéit.

Il a plu, paraît-il, à un galonné quelconque d'ordonner la semaine dernière, la mobilisation des gardes nationaux sédentaires de 20 à 40 ans.

Aussitôt, dans un grand nombre de bataillons on a formé dans les compagnies des sections spéciales avec les hommes mariés de 20 à 40 ans.

Or, personne n'en avait donné l'ordre.

Le Préfet n'en savait rien, le général de la garde nationale a protesté, et M. Hénon, notre maire, a déclaré qu'il n'en pouvait mais.

Et pendant quinze jours on a mobilisé sans que les autorités compétentes en aient la moindre connaissance.

Nous étions prêts, messieurs.

M. Rouher. — Je demande la parole.

M. Schneider. — M. Rouher a la parole (Mouvement d'attention).

M. Rouher. — Messieurs, je me propose de vous étonner par ma sincérité.

Dans cette guerre fatale, qui contre toutes les prévisions de la sagesse humaine, a tourné au désavantage de notre auguste maître, je le dis hardiment, sincèrement, avec toute l'ardeur de mes convictions, l'orateur se donne un coup de poing sur le ventre dans cette guerre fatale, — aucune faute n'a été commise (Applaudissements).

Nous étions prêts, messieurs.

Le maréchal Leboeuf. — Oï nous l'étions.

M. Rouher. — Nous étions prêts à soutenir victorieusement la lutte contre la Prusse, si le parti du désordre et de l'anarchie n'était venu se mêler dans l'esprit d'indiscipline et d'insubordination fait pour désorganiser les institutions les plus solidement constituées.

Il faut le dire aujourd'hui, messieurs, il faut le dire haut et nous avons vu valent non par les

A ce propos, on a écoulé aux gardes nationales un solde de courroies et de cartouches pompeusement décorées du nom d'équipement.

« MM. les gardes nationaux sont invités à se rendre en armes le... à... heures, pour recevoir leur équipement. » Ainsi disaient à peu près les rapports affichés dans les cadres.

Au jour et à l'heure dits on distribuait : une cartouchiere en assez bon état ; une bretelle de fusil, dernière qualité, et une espèce de sangle à boucle, intitulée ceinturon.

Tel est l'équipement. A présent nous pouvons aller en guerre.

Pas à la manière du citoyen Albert Richard par exemple. Ce jeune et farouche démocrate, âgé de 24 ans, était traduit, la semaine passée, devant le tribunal correctionnel, sous la prévention de refus de service dans la garde nationale mobilisée.

Naturellement, absence à l'audience, du délinquant. — Mais le père du susdit est venu déclarer que son fils devait être en ce moment à l'armée des Vosges, sans qu'il sût précisément où.

Ainsi, M. Albert Richard, le 18 septembre, non seulement était coupable de révolte et d'attentat aux lois civiles, mais encore il était réfractaire et déserteur, son âge (24 ans) l'obligeant à faire partie de la garde mobile.

Aussi, pourquoi le citoyen Albert Richard ne s'est-il pas fait nommer, au lendemain du 4 septembre, sous-préfet, intendant, inspecteur des camps ou simplement général ?

Nous avons reçu cette semaine deux brochures de magistrats : l'une intitulée *La paix et la République*, signée par M. Louis Andrieux, procureur de la République.

L'autre, intitulée *Le soufflet*, par M. Albert Millaud, avocat général.

Dans un style enflammé et plein de lyrisme, M. Millaud prêche la guerre : à outrance, la guerre jusqu'à l'extermination, plutôt qu'une paix déshonorante.

M. Andrieux, plus calme, conseille la paix, même au prix d'une province, car cette province, dit-il, nous la reprendrons, et nous avons commencé déjà à nous venger des Allemands, en leur donnant un empereur.

Quelle est la raison la meilleure ?

M. de Bismarck répond : La raison du plus fort.

SECTOR PÉRIÉ.

Encore Marseille

Nous recevons la lettre suivante d'un mobilisé des Bouches-du-Rhône :

Caluire, 12 février 1871.

Monsieur le Rédacteur,

En lisant dans votre *Mascarade* l'article que vous consacrez à Marseille, permettez à un mobilisé de cette dernière ville, de rétracter ce que votre récit a d'absurde.

Sans vouloir nier les sacrifices que vos mobilisés ont faits, et les souffrances qu'ils ont endurées, envisageons les choses au point de vue du résultat obtenu.

Prussiens, mais par les républicains.

M. Vendre. — Très bien, très bien !

M. Rouher. — Ce sont eux, ce sont ces misérables...

M. Jérôme David. — Bravo !

M. Rouher. — Qui en semant le découragement et la défiance parmi nos braves soldats, ont paralysé leur courage et leur élan ; ce sont eux qui, grâce à leur système machiavélique de calomnies, ont fait croire au pays que nos troupes n'avaient ni vivres ni munitions, alors qu'elles ne manquaient de rien. J'invoque ici le témoignage des guerriers illustres qui ont dirigé les opérations militaires...

Le maréchal Leboeuf. — J'affirme que la cuisine du quartier-général a toujours été irréprochable.

M. Rouher. — Devant une déclaration aussi loyale, un doute peut-il subsister ?

Nombreuses voix. — Non, non !

M. Rouher. — Comprenez le bien, messieurs, nos véritables ennemis, je le répète, ne sont pas les Prussiens, ce sont les républicains.

M. Ségur d'Aguessau. — Evidemment.

M. Rouher. — Par conséquent, il faut avant tout chercher à nous débarrasser de ces fauteurs de désordre et d'anarchie, quand nous devrions pour cela solliciter l'appui des milices allemandes.

Le maréchal Bazaine. — Très bien !

M. Rouher. — La première condition, messieurs, est de conclure la paix avec la Prusse, la paix quelle qu'elle soit.

Des morts, des blessés et des prisonniers. Quant la résistance de Lyon, elle est encore douteuse, très avoir vu ce que vous appelez vos fortifications. Est-ce bien avec de pareils ouvrages que vous osez arrêter les Prussiens ? J'ai vu dans la campagne des murs crénelés, des pieux hérissés de tous des fossés dont les chevaux de course riraient. Vous appelez cela vous préparer à la résistance ; mais apprenez, mon cher monsieur, que les du siège de Fos, par les habitants des Marais, c'est avec des pétards, arme inoffensive, et toutes, que les vainqueurs de ce temps renversèrent de pareils obstacles, et je puis vous assurer que d'après l'histoire du midi, ils n'y mirent pas longtemps.

Quant à nous, nous n'avons pas fortifié nos canons, notre rue St-Ferréol a son train accoutumé, notre Cannobière ne retient pas le moins du monde de ce grand fracas d'armes d'une cité assiégée ; mais apprenez que cela a pour motif l'impossibilité absolue d'y lancer le moindre obus, cause des difficultés de la route est semée. Il y a avant d'arriver là, la chaîne des Alpes à traverser, et si vous voulez voir des fortifications nappoléoniennes en pierre, et non pas en carton comme vos vôtres, je vous engage à aller faire un tour par St-Victor. Si vous m'en croyez, n'emportez pas même une lingette car s'il vous fallait gravir la montagne de cette artillerie, vous verriez que, quoique légère, vous ne pourriez réussir. Eh bien, c'est là, en cas de malheur, Marseille prépare la revanche la France entière si la guerre continue. Il y a des pieds de ces monts des plaines immenses où l'on a quelques cyprès. C'est un cimetière et monument, où la Provence saura ensevelir les hordes barbares. Je compte, monsieur le rédacteur, sur votre impartialité, pour l'insertion de la réponse que je fais nom des mobilisés des Bouches-du-Rhône.

J'ai l'honneur, etc.
L. Germain.
1^{er} bataillon, 1^{re} légion.

Notre correspondant ne se plaindra pas que nous ayons marchandé l'hospitalité de nos colonnes, à défendre sa ville natale. Maintenant, quel qu'absurde que lui paraissent les appréciations, nous lui ferons remarquer qu'il est encore beaucoup plus absurde de prétendre que les plaines environnant Marseille, puissent jamais servir de tombeau aux Prussiens, — quoiqu'il y en ait de cyprès, — et cela, par une raison bien simple, c'est que le jour où les Prussiens seront aux Alpes, il sera un peu tard pour s'occuper de les battre.

Nous n'avons pas, dans les fortifications de Lyon, une confiance exagérée, et avant les aimables plaieries de notre correspondant, nous savions parfaitement à quoi nous en tenir à ce sujet ; mais c'est une chose que les Marseillais, ou plutôt que la municipalité marseillaise, n'a pas voulu comprendre, c'est que le meilleur moyen de vaincre les Prussiens et de défendre Marseille, était d'aller lever d'eux, et non pas de les attendre derrière les Alpes qu'il est impossible de gravir, et avec une seringue !

Les Lyonnais ont eu le mérite au moins de se battre. Nos quatre légions sont allées chercher les Prussiens dans la Côte-d'Or, dans le Jura, dans l'Alsace, et si le résultat obtenu se résume dans des morts, des blessés et des prisonniers, le résultat est tout au moins plus méritoire que la parfaite santé des mobilisés des Bouches-du-Rhône.

Donc nous leur faisons personnellement un cadeau de leur inaction, car nous sommes persuadés que conduits au feu, les Marseillais se seraient battus aussi crânement que les Lyonnais, et nous osons pas établir entre Français des distinctions de bravoure.

Alors lorsqu'un préfet, comme M. Gent d'Avignon, affiche des proclamations ultra-belligères, traite de lâches et de poltrons, des assiégés meurent de faim ou à peu près, n'est-ce pas de droit de demander à ce monsieur : n'avez-vous fait pour le pays ? et les échos des Alpes répondent :

Voix nombreuses. — C'est cela, c'est cela !
M. Rouher. — Monsieur le comte de Bismarck en voulant me communiquer les conditions du traité qu'il propose à la France, après un examen consciencieux, ces conditions n'ont paru renfermer rien d'excessif, et je ne puis pas que lorsque vous en aurez pris connaissance, vous ne soyez absolument du même avis moi.

M. Peyrusse. — L'empereur les approuve-t-il ?
M. Rouher. — Complètement.
M. Peyrusse. — Alors cela suffit, nous n'avons plus eu d'un autre avis que l'empereur.

M. Belmontet. — Vive l'empereur !
M. Vendre. — Parfaitement.

M. Duquoy de la Fauconnerie. — Il est même le ve à son gré.

M. Jérôme David. — Certainement, nous n'aurons qu'à nous en rapporter.

M. de Mouchy. — C'est cela, votons tout de suite, ce sera plus tôt fait.

M. Laurent Descaux. — Et nous pourrions dîner.

M. Granier de Cassagnac. — Je suis entièrement de l'avis de mes honorables collègues, en ce qui touche leur communion complète d'idées avec le gouvernement de l'empereur, cependant je crois serait bon de nous faire connaître les bases du traité de paix, car nous aurions à les modifier.

M. de Mackau. — Mais non, mais non, puis-

J'ai fait mon fils sous-préfet à Saint-Marcellin. Vraiment, ce n'est pas assez.

A. MONEY.

CATÉCHISME ÉLÉMENTAIRE

A l'usage des intendants et sous-intendants militaires.

Depuis le commencement de notre malheureuse campagne contre la Prusse, nos soldats n'ont guère fait autre chose que de manquer de vivres et de munitions.

Nous pensons que cette organisation vicieuse pour ne pas dire plus, tient principalement à l'ignorance dans laquelle sont nos intendants des principes élémentaires de leur métier.

Aussi croyons-nous faire une œuvre patriotique en publiant un catéchisme facile à retenir et à comprendre, qui permettra à nos administrateurs militaires de ne pas retomber dans des fautes qui ne nous coûteront probablement pas plus de quatre ou cinq milliards, sans compter le reste.

D. — Qu'est-ce qu'un intendant militaire ?
R. — Un intendant militaire est un monsieur qui reçoit des appointements pour fournir aux soldats les vivres et les munitions dont ils ont besoin.

D. — Les soldats ont donc besoin de vivres et de munitions ?
R. — Oui, les soldats ont besoin de vivres et de munitions.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de vivres ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de vivres, pour ne pas mourir de faim.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de munitions ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de munitions afin de pouvoir se battre contre les ennemis.

D. — Un soldat peut-il vivre sans manger ?
R. — Non, un soldat ne peut pas vivre sans manger.

D. — Un soldat peut-il se battre sans munitions ?
R. — Non, un soldat ne peut pas se battre sans munitions.

D. — Un intendant qui n'envoie aux soldats en campagne ni vivres ni munitions commet-il une faute ?
R. — Oui, cet intendant commet une faute.

D. — Qualifiez-moi la nature de cette faute ?
R. — Cette faute s'appelle incurie coupable, si l'intendant est désintéressé dans sa négligence.

D. — Qu'entendez-vous par ces mots : intendant désintéressé dans sa négligence ?
R. — J'entends un intendant qui ne met pas dans sa poche le prix des vivres et des munitions destinés aux soldats.

D. — Il y a donc des intendants qui mettent dans leur poche le prix des vivres et des munitions destinés aux soldats ?
R. — Oui, il y a des intendants qui mettent ce prix dans leurs poches.

D. — Quel nom doit-on donner aux intendants qui commettent des actes semblables ?
R. — On doit les appeler des voleurs.

D. — Les intendants que vous appelez des voleurs méritent-ils d'être punis ?
R. — Oui, ils méritent de passer devant une cour d'assises, et d'être condamnés aux galères.

D. — Voit-on beaucoup d'intendants condamnés aux galères ?
R. — Non, on en voit très peu.

D. — C'est donc qu'il y a très peu de voleurs parmi les intendants ?
R. — C'est surtout parce que les intendants voleurs sont entourés de gens intéressés dans leurs opérations et peu disposés par conséquent à révéler leurs malversations.

D. — Après les intendants n'y a-t-il pas des sous-intendants ?
R. — Oui, il y a des sous-intendants.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de vivres ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de vivres, pour ne pas mourir de faim.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de munitions ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de munitions afin de pouvoir se battre contre les ennemis.

D. — Un soldat peut-il vivre sans manger ?
R. — Non, un soldat ne peut pas vivre sans manger.

D. — Un soldat peut-il se battre sans munitions ?
R. — Non, un soldat ne peut pas se battre sans munitions.

D. — Un intendant qui n'envoie aux soldats en campagne ni vivres ni munitions commet-il une faute ?
R. — Oui, cet intendant commet une faute.

D. — Qualifiez-moi la nature de cette faute ?
R. — Cette faute s'appelle incurie coupable, si l'intendant est désintéressé dans sa négligence.

D. — Qu'entendez-vous par ces mots : intendant désintéressé dans sa négligence ?
R. — J'entends un intendant qui ne met pas dans sa poche le prix des vivres et des munitions destinés aux soldats.

D. — Il y a donc des intendants qui mettent dans leur poche le prix des vivres et des munitions destinés aux soldats ?
R. — Oui, il y a des intendants qui mettent ce prix dans leurs poches.

D. — Quel nom doit-on donner aux intendants qui commettent des actes semblables ?
R. — On doit les appeler des voleurs.

D. — Les intendants que vous appelez des voleurs méritent-ils d'être punis ?
R. — Oui, ils méritent de passer devant une cour d'assises, et d'être condamnés aux galères.

D. — Voit-on beaucoup d'intendants condamnés aux galères ?
R. — Non, on en voit très peu.

D. — C'est donc qu'il y a très peu de voleurs parmi les intendants ?
R. — C'est surtout parce que les intendants voleurs sont entourés de gens intéressés dans leurs opérations et peu disposés par conséquent à révéler leurs malversations.

D. — Après les intendants n'y a-t-il pas des sous-intendants ?
R. — Oui, il y a des sous-intendants.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de vivres ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de vivres, pour ne pas mourir de faim.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de munitions ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de munitions afin de pouvoir se battre contre les ennemis.

D. — Un soldat peut-il vivre sans manger ?
R. — Non, un soldat ne peut pas vivre sans manger.

D. — Un soldat peut-il se battre sans munitions ?
R. — Non, un soldat ne peut pas se battre sans munitions.

D. — Un intendant qui n'envoie aux soldats en campagne ni vivres ni munitions commet-il une faute ?
R. — Oui, cet intendant commet une faute.

D. — Qualifiez-moi la nature de cette faute ?
R. — Cette faute s'appelle incurie coupable, si l'intendant est désintéressé dans sa négligence.

D. — Qu'entendez-vous par ces mots : intendant désintéressé dans sa négligence ?
R. — J'entends un intendant qui ne met pas dans sa poche le prix des vivres et des munitions destinés aux soldats.

D. — Il y a donc des intendants qui mettent dans leur poche le prix des vivres et des munitions destinés aux soldats ?
R. — Oui, il y a des intendants qui mettent ce prix dans leurs poches.

D. — Quel nom doit-on donner aux intendants qui commettent des actes semblables ?
R. — On doit les appeler des voleurs.

D. — Les intendants que vous appelez des voleurs méritent-ils d'être punis ?
R. — Oui, ils méritent de passer devant une cour d'assises, et d'être condamnés aux galères.

D. — Voit-on beaucoup d'intendants condamnés aux galères ?
R. — Non, on en voit très peu.

D. — C'est donc qu'il y a très peu de voleurs parmi les intendants ?
R. — C'est surtout parce que les intendants voleurs sont entourés de gens intéressés dans leurs opérations et peu disposés par conséquent à révéler leurs malversations.

D. — Après les intendants n'y a-t-il pas des sous-intendants ?
R. — Oui, il y a des sous-intendants.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de vivres ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de vivres, pour ne pas mourir de faim.

D. — Pourquoi dites-vous que les soldats ont besoin de munitions ?
R. — Je dis que les soldats ont besoin de munitions afin de pouvoir se battre contre les ennemis.

D. — Un soldat peut-il vivre sans manger ?
R. — Non, un soldat ne peut pas vivre sans manger.

D. — Ce que vous venez d'expliquer s'applique-t-il également aux sous-intendants ?
R. — Oui, tout cela peut s'appliquer aux sous-intendants.

D. — Comment distingue-t-on les intendants des sous-intendants ?
R. — On les distingue par la différence de leurs appointements.

D. — Quelles sont les qualités nécessaires pour être nommé intendant ou sous-intendant ?
R. — Ces qualités sont l'ordre, la régularité, l'exactitude, la probité et l'esprit d'organisation.

D. — Ces qualités sont-elles toujours exigées ?
R. — Non, ces qualités ne sont pas toujours exigées, mais elles devraient l'être.

D. — Pourquoi dites-vous que ces qualités ne sont pas toujours exigées ?
R. — Parce qu'on voit souvent des places d'intendant et de sous-intendant accordées par favoritisme, sans la moindre vérification de la moralité et de la capacité des protégés.

D. — Pourquoi dites-vous que ces qualités devraient être exigées ?
R. — Parce que sans elles un intendant est incapable de faire son métier, et qu'il expose par conséquent des armées aux plus grands désastres.

D. — Pouvez-vous citer un exemple de ces désastres ?
R. — On pourrait citer vingt exemples de ces désastres tirés de toutes les nations, mais il en est un qui dispense de mentionner tous les autres.

D. — Lequel ?
R. — La débâcle de l'armée de l'Est.

D. — Récitez votre Credo.
R. — Je crois au ministre de la guerre, fonctionnaire tout-puissant, chargé de nommer les intendants et les sous-intendants, de les révoquer et de les punir.

Je crois fermement et je suis convaincu qu'il est absolument indispensable de réformer du haut en bas l'organisation actuelle des intendances, sous peine de continuer à voir les soldats français manger un jour sur quatre et périr misérablement de fatigue, de privations et de maladies.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre de Bordeaux

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le tableau et la composition de la troupe lyrique et dramatique engagée par moi pour quelques représentations de la saison de 1871. En ces temps difficiles, la pénurie d'artistes de talent se faisait vivement sentir, et le peu de jours que vous m'avez donnés pour composer cette troupe me font espérer que vous voudrez user d'indulgence et tenir compte de ma bonne volonté.

Vos suffrages ont du reste, suffisamment désigné ces sujets d'élite ; la plupart sont déjà connus de vous ; le plus grand nombre a figuré avantageusement sur d'autres scènes, à Paris et en province ; vous avez pu ainsi les apprécier et vous convaincre de leurs mérites.

Je n'ignore pas que certains ont été sifflés à outrance, que d'autres ont subi des échecs mémorables ; mais vous savez aussi que le public est devenu fort exigeant, à cause du prix élevé des places, sans se préoccuper des difficultés du répertoire nouveau. Enfin, messieurs, laissez-moi compter sur votre bienveillance et si mes artistes n'ont pas le bonheur de vous plaire, épargnez du moins les pommes cuites au directeur.

JACQUES BONHOMME

ADMINISTRATION.

Régisseur général. — Adolphe Thiers, d'Aix-en-Provence.

de six milliards.

M. Goulot-Saint-Germain. — Pas plus ?

M. Rouher. — Enfin, pour prix de ces diverses concessions, restauration de la dynastie Bonapartiste, au moyen des canons prussiens, et rétablissement de tous les fonctionnaires de l'empire, dans leurs places et leurs appointements. (Tonnerre d'applaudissements.)

M. Granier de Cassagnac. — Eh bien, vrai, ce n'est pas payé.

Voix nombreuses. — Non, non, il a raison ce n'est pas payé.

M. Jérôme David. Il nous est vraiment impossible d'accepter un traité aussi désavantageux pour la Prusse (très-bien), et je demande qu'aux cessions territoriales, nous ajoutions généreusement la Champagne.

M. de Cassagnac. — Et quelques milliards, l'argent ne nous coûte rien.

M. Dréolle. Parbleu.

M. de Miral. — Chi vous tenez à mettre aussi l'Auvergne...

M. Rouher. — Non, non, j'ai des propriétés en Auvergne, et je ne tiens pas, vous comprenez...

M. de Cassagnac. — Du reste, je crois qu'avec l'Alsace, la Lorraine, la Champagne et dix milliards, par exemple, ce sera suffisant.

M. Jérôme David. — Sans doute, il ne faut pas ruiner complètement la France.

M. Rouher. — Elle n'aurait plus de quoi nous payer vos appointements.

M. Schneider. — Résumons-nous, messieurs,

Caissier honoraire. — Prince de Joinville.

Souffleur. — Dufaure.

Chef d'orchestre. — Grévy.

TROUPE LYRIQUE.

Premiers ténors. — Jules Favre, Gambetta.

Ténors légers. — E. Picard, Keller.

Barytons. — Em. Arago, Jules Simon, Pouyer-Quertier.

Basses profondes. — Pelletan, Ducarre.

Basses chantantes. — Dorian, Dupanloup.

Trial. — Lockroy.

Coryphées. — Ranc, Floquet, Riondel, Malézieux, Lambrecht.

Chanteuses légères. — Laurier, Trochu.

Fortes chanteuses Falcon. — Hugo (Victor), de Laprade.

Fort chanteuse Stolz. — La vache à Gambon. — Mugazon. — Flottard.

TROUPE DRAMATIQUE ET COMIQUE.

Grands premiers rôles de drame. — Charrette, Faidherbe, Chanzy, Vinoy.

Deuxièmes rôles. — Ducrot, Denfert, Jauréguiberry.

Grands premiers rôles de comédie. — de Talhouet, Murat.

Jeunes premiers. — Garibaldi, de Mortemart.

Premiers amoureux. — Wilson, de Choiseul.

Troisièmes rôles. — Pyat (Félix), Delescluze, Ledru-Rollin.

Financiers. — Magnin, Henry Germain.

Pères nobles. — Grévy, Carnot, Schœlcher, Decazes.

Premier comique. — De Tillancourt.

Comique jeune. — Rochefort.

Grime. — Garnier-Pagès.

Jeunes premières. — d'Haussonville, Casimir Perrier, Et. Arago.

Grande Coquette. — Louis Blanc.

Première amoureuse. — Daru.

Ingénue. — Javal.

Soubrette. — Cochon.

Duègne. — Changarnier.

Utilités. — Saint-Victor, Leflô, Littre, Mangini, Glas, Perret, Morel, Barthélemy-Saint-Hilaire.

Inutilité. — Fourichon.

BALLET.

Danseurs nobles. — Quinet, Gent.

Deuxième danseur. — Brame.

Danseurs comiques. — de Champagny, des Rotours.

Premières danseuses. — Bethmont, Esquiro.

Deuxièmes danseuses. — Assy, Greppo.

Le reste de la troupe se compose d'environ 800 sujets des deux sexes formant le personnel des chœurs, orchestre, corps de ballet, machinistes, lampistes, ouvrières de loges, figurants et figurantes dont le détail serait trop long à énumérer.

Et maintenant : au rideau !

G. LAURENT.

Vous acceptez les conditions de paix dont M. Rouher vient de nous donner lecture.

Tous. — Oui, oui.

M. Schneider. — Et vous vous bornez à protester contre leur insuffisance en proposant à la Prusse une province en plus et quelques milliards de supplément.

M. de Cassagnac. — Parfaitement, pourvu qu'elle nous aide à écraser la République.

M. Rouher. — C'est entendu.

M. Schneider. — Très-bien, M. Rouher aura l'obligeance de communiquer ces nouvelles propositions à M. de Bismarck, et si, comme il est probable, elles sont acceptées, je crois que vous aurez réalisé pleinement le programme formulé tout à l'heure....

M. de Cassagnac. — Périssé la France, plutôt que le Bonapartisme.

M. de Belmontet. — Vive l'Empereur !

LECLAIR.

